



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2000338

NOM : ADERIO

Maisons-Alfort, le 08 décembre 2008

LA DIRECTRICE GENERALE

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
ADERIO, n° AMM 2000338**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 24 octobre 2008 d'un dossier, déposé par GOWAN, relatif à une demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation ADERIO détenue par DOW AGROSCIENCES SAS.

Considérant l'attestation de transfert fournie par GOWAN ;

Considérant la fourniture d'attestation de fourniture et d'approvisionnement entre GOWAN et les sociétés DOW AGROSCIENCES SAS et INDOFIL CHEMICALS COMPANY ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour ADERIO est bien strictement identique à celle précédemment déclarée ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation ADERIO, présentée par GOWAN, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues initialement.**

Pascale BRIAND